

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2022-107		Nomenclature 8.4
Développement économique et Aménagement de l'espace – Vente de terrain à Madame PLANQUAIS – Spézet		
Membres du Conseil communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
29	23	27

L'an deux mille vingt-deux, le deux juin à 20 heures,  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 25 mai 2022 par voie électronique conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 22 octobre 2020 relative au règlement intérieur des instances et en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni,  
Salle du Conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,  
Sous la présidence de Monsieur Bernard SALIOU,  
Etaient présents : cf. liste en annexe  
Annick BARRE a été nommée secrétaire de séance.  
Rapporteur : Bernard SALIOU

EXPOSE DU PROJET :

Dans le cadre du projet d'Aménagement communautaire pour un développement économique des entreprises installées actuellement sur commune de Spézet.  
La Communauté de Communes de Haute Cornouaille a signé le 18 novembre 2020 un acte d'achat des parcelles cadastrées section I n° 658, n° 659 et n° 1053, pour une superficie totale de 6 159 m<sup>2</sup>, situées au Bourg Neuf à Spézet, pour un montant de 49 272,00 €.  
Après l'aménagement du terrain pour l'entreprise déjà installée en 2022, les anciens propriétaires, Monsieur DEVERRE et Madame PLANQUAIS, avaient demandé d'acheter une partie du terrain pour environ 346 m<sup>2</sup>, dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de sa propriété. La demande concerne la partie au nord/ouest de la parcelle.  
France Domaine a estimé le prix du terrain à un total d'environ 2 768,00 €. Les frais de notaire seront pris en charge par l'acquéreur.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité, :**

- **approuve la vente de terrain à Madame PLANQUAIS, parcelles section I n° 1711 (341 m<sup>2</sup>) et n°1705 (5 m<sup>2</sup>) pour une surface approximative totale de 346 m<sup>2</sup>, soit un montant total de vente de 2 768,00 €,**
- **autorise le Président à signer les documents à intervenir.**

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Fait à Châteauneuf-du-Faou,  
Le 2 juin 2022

Le Président,  
Bernard SALIOU



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes  
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2022

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	SUPPLEANT	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X			
Michèle LALLOUET		X		Tugdual BRABAN
Christian PERON	X			
Hélène LOLLIER		X		Christian PERON
Bernard NOEL	X			
Claude JONCOUR		X		
Patrick WAQUIER	X			
Joëlle LE BIHAN	X			
Michel LE SANN	X			
Franck STERVINO	X			
Yvon COQUIL	X			
Jean-François SARREAU	X			
Annick BARRE	X			
Emmanuel LE ROY		X		
Michel LE ROUX	X			
Martine QUEMERE	X			
Marguerite BLEUZEN	X			
Laurent DECOÛT		X		Denis SALAUN
Jocelyne BOULC'H	X			
Denis SALAUN	X			
Stéphane GUILLOU	X			
Jean-Claude GOUIFFES	X			
Bernard SALIOU	X			
Eric BIZOUARN	X			
Guy CITERIN	X			
Nicole RIOU-CANEVET	X			
François LE CLECH	X			
Géraldine HARY		X		Philippe ANSQUER
Philippe ANSQUER	X			

Nombre de membres titulaires : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 4

Était également présente :

Sandrine GENTRIC, Directrice Générale des Services